

## A PROPOS DE GLOZEL

Nous lisons dans les *Cahiers des Droits de l'Homme* (numéro du 30 mai 1928, page 331), le texte d'une lettre adressée par le Président de la Ligue des Droits de l'Homme à M. le Ministre de la Justice, pour rappeler une première lettre (du 4 avril) attirant « l'attention du Ministre » sur les irrégularités et les illégalités commises lors de la perquisition « opérée au domicile de MM. Fradin, sur la plainte en escroquerie « portée contre inconnu dans l'affaire des fouilles de Glozel ».

Bien que le Ministre de la Justice ait répondu à la Ligue, le 24 avril, « que la Chancellerie ne pouvait donner de renseignements sur une « affaire en cours d'instruction », la Ligue insiste à nouveau auprès du Ministre.

Le *Mercure de France* du 15 juin 1928 ayant publié une partie seulement de cette deuxième lettre de la Ligue au Ministre, nous tenons à compléter le texte donné par cette Revue en reproduisant notamment le passage suivant, omis par elle :

« Or, le moins qu'on puisse dire de cette procédure est qu'elle s'est déroulée dans des conditions singulières sur le détail desquelles nous ne reviendrons pas, car elles ont fait l'objet principal de notre lettre du 4 avril dernier, mais dont nous devons cependant rappeler les principales :

1° La direction de la perquisition, non point par un représentant du Parquet ou un Chef de Police, mais par le plaignant lui-même.

2° Les violences exercées contre les Fradin et les mesures d'intimidation employées contre eux.

3° Le fait, que le plaignant, M. REGNAULT, est resté seul dans le Musée pendant plus d'une demi-heure et en a interdit l'entrée aux Fradin; qu'il a pris les objets qu'ils a voulu et les a passés aux policiers; les a fait emballer sans prendre l'élémentaire précaution de faire signer par les Fradin un procès-verbal de saisie et de mettre les objets saisis sous scellés. »

Dès la publication du numéro du 30 mai des *Cahiers des Droits de l'Homme*, le Président de la Section de Chatillon-sous-Bagneux (Seine), a envoyé au Président de la Ligue, l'adresse de protestation suivante, votée par cette Section :

« La Section de Châtillon, après avoir pris connaissance de la lettre adressée à M. le Ministre de la Justice à propos de l'affaire de Glozel (Cahiers du 30 mai 1928) :

Regrette que le Comité Central n'ait pas cru devoir — comme la Justice l'exigeait — entendre les arguments des deux parties en cause avant de prendre position, ce qui lui aurait permis de ne pas adresser au Ministre un texte tendancieux et qui comporte des inexactitudes :

Craint de voir le Comité engager la Ligue dans une polémique dans laquelle des non spécialisés ne sauraient prendre parti sans courir le risque du ridicule : et l'invite à réserver ses forces et sa sollicitude pour des causes plus intéressantes.

Châtillon, le 3 juin 1928.

Le Président,  
Signé : René LOBSTEIN.

Les *Cahiers des Droits de l'Homme* mentionnent cette réponse dans leur numéro du 10 juin (page 382).

De son côté, le Président de la Société Préhistorique Française a envoyé la lettre suivante au Président de la Ligue :

Le 4 juillet 1928.

Monsieur le Président de la *Ligue des Droits de l'Homme*, Paris.

Monsieur le Président,

Je ne puis laisser passer, sans protester énergiquement, l'article paru page 331 du numéro du 30 mai 1928 des *Cahiers des Droits de l'Homme* sur l'affaire de Glozel.

Cet article reproduit en effet, sans aucune preuve, une série d'affirmations auxquelles j'oppose le démenti le plus formel.

En ma qualité de Président de la Société Préhistorique Française (et non Société Archéologique, comme vous l'imprimez) et délégué par la dite Société, j'ai assisté à la perquisition faite à Glozel, comme la loi le permet, uniquement pour désigner les objets qui valaient la peine d'être retenus : je n'ai eu, à aucun moment, à diriger cette perquisition.

Contrairement à ce que vous affirmez, il n'y a eu aucune violence exercée contre les Fradin, ni aucune mesure d'intimidation. On n'a jamais interdit l'accès du Musée aux Fradin ; la perquisition y a été faite entièrement sous leurs yeux. Toutes les vitrines ont été ouvertes par eux-mêmes.

Les Agents, sous les ordres d'un Commissaire spécial, ont saisi les objets que je leur désignais et ne les ont emballés qu'après avoir pris l'élémentaire précaution — contrairement à ce que vous affirmez — de faire un procès-verbal de saisie, procès-verbal signé par les Fradin.

Les objets saisis ont été mis sous scellés, selon les formes prescrites par la Loi, et emballés avec soin.

Je constate, avec regret, que vous vous êtes contenté de recueillir les renseignements que vous avez publiés dans le numéro du 30 mai, auprès d'une seule des parties intéressées.

Les prétendues irrégularités, sur quoi est fondée votre protestation, n'ont jamais été commises.

Je vous prie — au besoin vous requiers — de publier le texte de la présente lettre dans un des prochains numéros des *Cahiers des Droits de l'Homme*, à la même place et dans les mêmes caractères, ainsi qu'il est prescrit par la loi de 1881, sur la Presse.

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président de la *S. P. F.*

Signé : D<sup>r</sup> F. REGNAULT.

### *Glozeliana.*

A. VAYSON DE PRADENNE. — L'affaire de Glozel, un volume in-8°, de 77 pages avec figures (*Catin, éditeur*). Prix : 7 fr.

Ce petit volume forme le n° 1 d'une série qui paraît sous la rubrique : *La Controverse de Glozel*. Il comprend trois parties : Historique de l'Affaire. — Enseignements — et comme Appendice : Rapports divers ; les Ephémérides de M. S. REINACH.

La série de la *Controverse de Glozel* fera le pendant des *Cahiers de Glozel*, déjà édités par M. CATIN, qui fait preuve d'éclectisme en recevant les œuvres des deux camps.

Il a fallu un travail formidable pour condenser en 77 pages, divisées en paragraphes clairs et précis, une histoire aussi diffuse. Cette œuvre restera indispensable à quiconque voudra connaître les facteurs qui ont amené l'éclosion, permis la croissance, assuré la réussite temporaire de cette mystification scientifique.

Nous ne pouvons en suivre les péripéties, contentons-nous d'indiquer l'ensemble des causes qui a produit cet étonnant résultat.

*Id fecit cui prodest.* Le *primum movens* de la combinaison est qui en escompte un avantage matériel. Ici, soyons prudents, et appelons avec l'auteur, ce premier artisan, X ou encore : *l'Esprit de Glozel*.

On a trouvé dans un champ un four de verrier qui pourrait être romain, à moins qu'il ne soit mérovingien ou plutôt du xvii<sup>e</sup> ou xviii<sup>e</sup> siècle. Certes, il est authentique; la *Société d'Emulation du Bourbonnais* le reconnaît, mais s'en désintéresse. Glozel va retourner au néant, quand...

Quand émerge l'enthousiaste Docteur MORLET. Il y a, juge-t-il, de l'inédit en ces quelques mètres carrés de terrain; Il en a l'intuition, ou mieux, il est inspiré par *l'Esprit de Glozel*, dont il va être le prophète.

Nous voyons poindre deux des facteurs nécessaires à la réussite : X, restera modestement dans l'ombre, ne se mettra jamais en avant, mais profitera en silence de tous les avis pour améliorer sa fabrication : le D<sup>r</sup> MORLET fera le boniment : « Si tu veux convaincre les autres, commence par être convaincu toi-même », dit le proverbe. MORLET est un entraîneur, il a le don de persuasion; autosuggestionné, il devient suggestionneur émérite.

Donc MORLET vient à Paris : il présente à plusieurs compétences les productions de X, sans grand succès d'abord. Il faut qu'une troisième force s'unisse aux deux premières : la puissance du journalisme.

Ici paraît VAN GENNEP, ethnographe, folkloriste, érudit polyglotte. Il est connu des anthropologistes. Quant à la préhistoire, il en fait quelque peu, mais ce n'est pas sa spécialité. Or, aujourd'hui la science est si vaste qu'il faut se spécialiser. Nous avons sans doute le droit de parler d'une spécialité qui n'est pas nôtre, mais alors il est prudent de demander avis à un spécialiste autorisé, voire de collaborer avec lui.

Mais VAN GENNEP, lui aussi, se laisse aller à son intuition. Avant d'être allé sur placé, il publie un rapport enthousiaste, puis il va à Glozel, fouille, trouve, croit, apporte à MORLET l'appui du *Mercur de France*, sans lequel il n'y aurait jamais eu de problème de Glozel. Cette Revue a lancé l'affaire : elle a réussi parce que le D<sup>r</sup> MORLET s'est révélé polémiste de race. Ce médecin, hier inconnu des lettrés, s'est montré humoriste, dialecticien, pamphlétaire redoutable. Comme tous les prophètes, il ne s'embarrasse pas de contingences : il ne fait pas bon le contredire, on devient de suite son ennemi ; il vous « tombe », vous piétine sans scrupule.

Ainsi, il traita sans égard M. Camille JULLIAN, savant toujours modéré et courtois, aimé de tous. Il habilla en Sherlock Holmes, M. VAYSON DE PRADENNE (qui s'était borné à discuter des faits), œuvre littéraire qui, au point de vue scientifique, ne prouve rien.

Sur le public lettré et non spécialisé du *Mercur de France*, sa dialectique prit : le tirage augmenta et, comme une feuille livre toujours au

lecteur la pâture qu'il désire, la Revue fut envahie par la préhistoire. Bientôt, la contagion s'étendant, nos journaux politiques firent de même. C'est que nous sommes encore, au point de vue de la discipline scientifique, à la phase des Chinois. Nous confondons littérature et science et ne savons point distinguer le beau du vrai. Dans les controverses, nous donnons toujours raison aux beaux parleurs. Longtemps la science consista en une dialectique discursive. Aujourd'hui, elle exige des faits exacts. Il suffit qu'il y ait doute pour qu'elle écarte un document, qu'elle n'en tienne aucun compte. Faire la Science avec des faits douteux, c'est fabriquer une vérité aussi incertaine que celle des sauvages qui inventent des mythes.

Les Glozéliens, avec REINACH, sont partis de ce principe : la fausseté ne s'affirme pas, elle doit se prouver » (page 39). En réalité, s'ils avaient suivi la méthode scientifique, ils auraient commencé par prouver l'authenticité des objets qu'ils présentaient. Ils auraient dû prendre les précautions habituelles.

C'est ce que le D<sup>r</sup> MORLET n'a point fait.

Je sais qu'en la dernière fouille, les Glozéliens ont voulu profiter des critiques qu'on leur avait adressées : ils ont ouvert une tranchée et cinématographié, *in situ*, leurs découvertes. Ils ont cru prendre toutes les précautions, mais ont négligé le facteur « temps ». Sous une averse diluvienne qui remplissait leurs tranchées, d'ailleurs creusées par des terrassiers, les Glozéliens qui étaient venus s'exhiber, ont héroïquement posé, comme des acteurs qui doivent gagner leur cachet. Tout était préparé, on ne pouvait retenir les princes de la science. Or le plus primaire des Préhistoriens, s'il a mis la main à la pâte, sait qu'une fouille importante ne s'effectue pas en 24 ou 48 heures. Si les conditions sont défavorables, il attend patiemment qu'elles deviennent meilleures pour reprendre la pioche. Il sacrifie ainsi des semaines, parfois des mois.

Mais revenons à l'analyse de l'ouvrage de M. VAYSON DE PRADENNE : le dernier facteur nécessaire à la réussite fut l'intervention de savants titrés. Fait curieux, ils ont pris position après le *Mercur* de France, revue purement littéraire et vulgarisatrice. Et ils ont adopté pour faire triompher leur cause, les procédés du D<sup>r</sup> MORLET. En sorte qu'aujourd'hui, nos Glozéliens de l'Institut, commencent par confier leurs découvertes et intuitions scientifiques aux journaux politiques. Mœurs singulières pour des savants !

Ils sont d'autant plus verbeux et agressifs qu'ils sentent la ruine prochaine de leurs hypothèses. Et ils mettent en avant le principe d'autorité.

C'est une lutte contre ce principe (qui depuis des siècles subsiste et fait tant de tort à la science), à laquelle a été amené notre Collègue VAYSON DE PRADENNE. En combattant pour la vérité, il rend service non seulement à la Préhistoire, mais au Progrès. F. R.

Salomon REINACH, Membre de l'Institut. — Glozel, la découverte, la controverse, les enseignements, une brochure in-16, de 45 pages et 7 planches (*Kra. éditeur. Paris*). Prix 6 francs.

Encore un livre de Salomon REINACH, de l'Institut, toujours sur Glozel. Il s'agit, il est vrai d'une mince brochure de 45 pages, imprimées en gros caractères mais du prix de 6 francs.

L'auteur y défend sa thèse : je ne la discuterai pas, mais il est facile de montrer que les arguments qu'il apporte ne sont pas de nature à la prouver, bien au contraire.

L'auteur rappelle sa théorie sur le Mirage oriental, bien antérieure à Glozel et à laquelle les travaux de FRADIN ont apporté une surabondance de preuves. Il n'en démarre pas, c'est un *dada*. Qu'il relise à ce propos Claude BERNARD, Introduction à la Médecine expérimentale : il y trouvera, chapitre II, que le chercheur « doit douter, fuir les idées fixes, et garder toujours sa liberté d'esprit ». S'il l'avait, il éviterait sans doute les phrases malsonnantes qu'il emploie à l'égard de ses adversaires, telles que « leur hypothèse est un défi au sens commun » : « que penser de ces gens, j'allais dire de ces enragés ». Il ne dénoncerait pas leurs « sentiments de jalousie haineuse » et ne les regarderait pas comme « les victimes, soit de mauvais propos, colportés à la légère, soit d'un préjugé... ».

Toutes ces aménités sont accumulées pages 26 et 27. Page 29, il les traite de « naufrageurs, de calomniateurs, d'égarés ». Page 25, il écrit cette perle : « les gens polis visitent pour rien le musée de la maison MORLET à Vichy ». Veut-il nous faire croire cette invraisemblance que le D<sup>r</sup> MORLET l'a fait payer.

Dans une discussion scientifique, de tels procédés de polémique ne portent préjudice qu'à ceux qui les emploient.

Page 32, nous lisons cette phrase : « Un objet remarquable est une « grosse pointe de flèche polie en schiste ; on n'en connaît guère de « similaire qu'en Norvège, preuve que la civilisation de Glozel, qui « devait couvrir un terrain considérable, a rayonné aussi vers le nord ». Est-il possible qu'un savant tel que M. REINACH écrive des choses pareilles ?

Nos Collègues ont pu lire dans le *Bulletin de la S. P. F.*, n° 5, de 1928, page 256, le très intéressant article du D<sup>r</sup> Haakon SHETELIG, le savant Conservateur du Musée de Bergen (Norvège), qui nous dit que, justement, on n'a jamais trouvé dans ce pays, aucune pièce grossière ou informe, comme celle qui est représentée dans le troisième fascicule du D<sup>r</sup> MORLET, Nouvelle Station néolithique, page 15.

Quant à la Civilisation de Glozel qui aurait « rayonné aussi vers le nord », un de nos distingués Collègues, M. Xavier AUBERT, faisait très justement remarquer dans un de ses articles publié dans la *Revue des Musées et Collections Archéologiques* que, « malgré les milliers de stations néolithiques fouillées en France, aucune n'a révélé les traces de « la civilisation glozélienne. C'est un fait indiscutable, on n'a trouvé « nulle part ailleurs de tablettes d'écriture, de vase à masque, d'idoles « sexuées, de tombes semblables, alors que le propre des centres « d'élite, des civilisations développées, est de rayonner, de se répandre « autour de leur axe de formation ».

M. REINACH va un peu vite dans ses affirmations : il dit, ... cela doit être, ... cela est !

Je n'insisterai pas sur la controverse et les enseignements que l'auteur tire de Glozel. Je préfère signaler un point sur lequel nous sommes d'accord : je crois avec lui, (page 8), que l'affaire est d'importance et restera dans l'histoire des Sciences. Je crois avec lui que « les docteurs « à bonnet, pourvus de grades, d'emplois ou de chaires ne doivent pas « être les maîtres de proclamer ou d'étouffer des vérités que des chercheurs, sans bonnet, ont mises au jour » (page 9). Comment

M. REINACH peut-il oublier que ce sont, lui et quelques-uns de ses collègues de l'Institut, qui ont patronné le D<sup>r</sup> MORLET, ont fait leur sa découverte, et réussi, un moment, à l'imposer au monde savant. L'histoire de Glozel est un épisode de la lutte contre le principe d'autorité, lutte qui a commencé avec François BACON.

M. REINACH affirme enfin que nous souffrons de « la tyrannie des spécialistes » (toujours page 9) : c'est sans doute pour abattre cette tyrannie que lui, Membre de l'Institut, a couvert de ses moqueries tous ces « primaires » sans consistance qui composent la *Société Préhistorique Française*.

Je le renvoie à Auguste COMTE qui, il y a près d'un siècle, annonçait le règne de la spécialisation dans la science, car la recherche des faits exacts devait remplacer la dialectique des orateurs verbeux et des vulgarisateurs polygraphes. Qui préférer : d'un Membre de l'Institut qui, si on lui présente une pierre taillée, la contemple de loin, dédaigne de la toucher et part en longues dissertations — ou d'un « primaire » qui la nettoie, la palpe, la retourne, l'examine sous tous ses angles, au besoin à la loupe ?

Sans doute, il faut des esprits généralisateurs et synthétistes, mais ils doivent consulter les techniciens, avant d'élaborer des idées générales, sinon leur cerveau rappelle une machine qui travaille à vide, ou, qui pis est, avec de mauvais matériaux. F. R.

---

#### NOTES, DISCUSSIONS, MÉMOIRES.

---

#### **Le Signe de la faucille sur les mégalithes bretons.**

PAR

**A. VAYSON DE PRADENNE.**

Dans le très beau *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan* que M. et M<sup>me</sup> SAINT JUST-PÉQUART et Z. LE ROUZIC ont publié récemment, figurent des représentations schématiques que leur forme, parfaitement nette et précisée par de multiples répétitions, permet d'identifier sans ambiguïté. C'est le cas par exemple des haches emmanchées dont on rencontre de très nombreuses figurations avec toutes sortes de variantes.

D'autres signes schématiques sont moins intelligibles et les auteurs du *Corpus* tout en indiquant les interprétations qui paraissent le plus vraisemblables, se sont gardés avec raison de rien affirmer à leur sujet.

La difficulté d'interprétation a deux sources principales. Tantôt, c'est l'exagération du schématisme qui empêche de reconnaître l'objet représenté, tantôt c'est notre ignorance de cet objet lui-même, dont aucun spécimen n'est parvenu jusqu'à nous.